

# Résultats statistiques

## L'imposition des personnes morales dans le canton de Genève

Résultats 2005 et 2006

### Introduction

Dans le canton de Genève, la conjoncture économique favorable, amorcée en 2003, s'est poursuivie en 2005 et 2006. Elle se caractérise notamment par une croissance de l'impôt de base sur le bénéfice dû par les personnes morales (PM).

Dans le compte de fonctionnement 2006 du canton de Genève, le total des recettes fiscales se monte à 5,114 milliards de francs. L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques en représente la plus grande part, avec 63 %, alors que celle des impôts sur le bénéfice et le capital des PM s'élève à 1,315 milliard de francs, soit 26 %. Entre 2004 et 2006, la progression annuelle moyenne de ces derniers impôts (qui comprennent les centimes additionnels) atteint près de 20 %.

Le solde des recettes fiscales se compose de l'impôt foncier, du produit des successions, du droit d'enregistrement, du droit de timbre cantonal, des impôts spéciaux et des autres impôts cantonaux.

Les chiffres mentionnés dans cette analyse prennent en compte uniquement l'impôt de base sur le bénéfice, l'impôt de base sur le capital et l'impôt immobilier complémentaire.

A partir de 2005, le classement des PM par activité économique se fonde sur la nomenclature générale des activités économiques 2008 (NOGA 2008), qui remplace la NOGA 2002. Par conséquent, la comparaison des résultats selon la branche d'activité avec les années antérieures à 2005 est limitée.

### Commentaires

#### Impôt de base sur le bénéfice en 2006

En 2006, sur les 20 522 contribuables PM<sup>1</sup>, plus de la moitié (53 %) n'est soumise à aucun impôt sur le bénéfice. Pour 31 %, l'impôt est inférieur à 5 000 francs et leur part dans le total des impôts s'élève à moins de 2 %.

A l'autre extrême, 2 % des contribuables PM (412 exactement) paient un impôt supérieur à 100 000 francs. Leurs parts cumulées forment plus de 80 % (82 %) du total des montants payés. Les 60 contribuables PM dont l'impôt est supérieur au million de francs contribuent pour 56 % du total de l'impôt de base sur le bénéfice.

---

<sup>1</sup> Les PM non taxables ne sont pas prises en considération dans cette analyse.

La répartition par branche montre que les *banques*, avec plus de 120 millions de francs, soit 30 % du total de l'impôt dû, sont les plus gros contribuables. Les entreprises *horlogères* et celles actives dans le *commerce de gros* viennent ensuite (avec, respectivement, 50 et 47 millions de francs, soit 13 % et 12 % du total de l'impôt dû).

### Impôt de base sur le capital en 2006

L'impôt de base sur le capital est moins volatile et moins influencé par la conjoncture économique que l'impôt de base sur le bénéfice. Cependant, comme ce dernier, l'impôt de base sur le capital n'est pas réparti de manière homogène entre les PM. Plus de 80 % d'entre elles paient un impôt inférieur à 1 000 francs, mais leurs parts cumulées dans le total des montants payés sont inférieures à 4 %. A l'opposé, les 126 PM, dont l'impôt est supérieur à 100 000 francs, représentent 68 % du total de l'impôt dû.

En termes de branches d'activité, la répartition de l'impôt de base sur le capital est proche de celle de l'impôt de base sur le bénéfice. Avec 31 % du total de l'impôt dû, les *banques* devancent l'*horlogerie* (20 %) et le *commerce de gros* (12%).

### Impôt immobilier complémentaire en 2006

La répartition de l'impôt immobilier complémentaire est, quant à elle, tout à fait différente. Deux branches représentent à elles seules plus de 60 % du total de l'impôt dû : les *assurances* (27 %) et les *activités immobilières* (38 %, dont 23 % pour les sociétés immobilières).

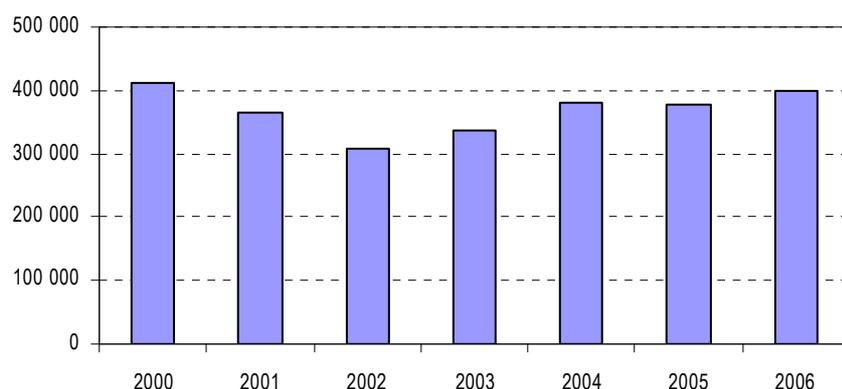
### Evolution 2000-2006

L'impôt de base sur le bénéfice est celui dont l'évolution présente le plus grand intérêt pour l'analyse de la situation économique. Il est en effet directement lié à la marche des affaires des entreprises, au contraire de l'impôt sur le capital et de l'impôt immobilier. Les données peuvent néanmoins être sujettes à l'influence de facteurs liés au processus fiscal (allègements fiscaux, redressements fiscaux, taxations provisoires, forfaits fiscaux, etc.), sans rapport avec la conjoncture.

Après le ralentissement économique enregistré en 2001 et 2002, la reprise amorcée en 2003 s'est consolidée en 2006. Cette situation se traduit par une croissance de l'impôt de base sur le bénéfice : plus de 6 % en 2006 par rapport à 2005. Toutefois, le niveau atteint en 2006 reste inférieur à celui enregistré en 2000, année record.

### Impôt de base sur le bénéfice des personnes morales, dans le canton de Genève, depuis 2000 (1)

Totaux annuels, en millier de francs



(1) Personnes morales non taxables non comprises.

**Source :** Direction générale de l'administration fiscale cantonale / Office cantonal de la statistique

Entre 2005 et 2006, la répartition de l'impôt de base sur le bénéfice par branche économique demeure assez stable. Cela dit, le poids relatif des *banques* progresse (2005 : 25 % du total de l'impôt dû; 2006 : 30 %). La part de l'*horlogerie* reste inchangée (13 % en 2005 et 2006), tandis que celle du *commerce de gros* diminue (2005 : 18 %; 2006 : 12 %).

## Pour en savoir plus

Les informations sur l'imposition des personnes morales appartiennent au sous-domaine du domaine *Etat, structure et évolution des entreprises* du domaine 06 *Industrie, commerce et services* :

[http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06\\_02/aperçu.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06_02/aperçu.asp)

Les différentes rubriques sont accessibles directement :

Publications : [http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06\\_02/publications.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06_02/publications.asp)

Graphiques : [http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06\\_02/graphiques.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06_02/graphiques.asp)

Tableaux : [http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06\\_02/tableaux.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06_02/tableaux.asp)

Méthodologie : [http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06\\_02/methodologie.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06_02/methodologie.asp)

Contact : Yannic Forney (Tél. : 022 388 75 40).

Résultats statistiques n° 12, octobre 2009